

LES POINTS DE DÉTAIL QUI FONT L'EFFICACITÉ

• Jeux de barrières

Les jeux de barrières sont conçus pour isoler les animaux à l'avant ou à l'arrière du bâtiment afin de faciliter le paillage et le curage.

• Position des abreuvoirs

On favorise les abreuvoirs au niveau de la table d'alimentation ou d'un couloir de service. Cet emplacement est moins gênant pour la circulation des animaux et le passage du matériel.

• Abreuvement des veaux

Préférer des abreuvoirs à tubes (doigts, pipettes) mieux adaptés pour les jeunes animaux.

• Passage d'homme

Il est important de prévoir une circulation aisée des hommes. Les passages d'homme permettent les entrées et les sorties de l'éleveur et des intervenants en toute sécurité dans les parcs. La largeur du passage est de 35 cm. Il faut disposer un poteau amovible au milieu en présence de veaux.



• Box vêlage et isolement

Ce box doit faire au minimum 16 m². Les animaux ainsi isolés doivent rester en contact visuel avec leurs congénères.

• Affouragement

L'apport de fourrage grossier à volonté (foin et/ou paille de qualité) est essentiel. On retrouve dans les 2 systèmes présentés un emplacement spécifique dédié à l'affouragement. Le libre-service paille et foin doit être surélevé (environ 30 cm) et équipé de barre oblique.

En ce qui concerne la table d'alimentation, elle sera équipée de cornadis autobloquant (cf. fiche 1 table d'alimentation).

Bâtiment d'élevage - Vaches allaitantes



Fiche 10

Concevoir une aire paillée intégrale pour vaches allaitantes



La réussite d'un bâtiment vaches allaitantes passe par une conception qui intègre de bonnes conditions de travail et le bien-être des animaux. Une attention toute particulière doit être accordée aux veaux dont la bonne croissance garantit la rentabilité de l'atelier.

Pour cette raison, cette fiche présente 2 types d'organisation de bâtiment en fonction de la période de vêlage. Le choix s'est porté sur le système aire paillée intégrale pour des raisons économiques ; pas d'ouvrage de stockage d'effluents et une grande disponibilité en paille sur la région Nord-Pas de Calais, Picardie.

En élevage allaitant, la mise à disposition à volonté de fourrage grossier est indispensable.

• Surface par animal :

Prévoir pour le couple mère/veau, une surface de vie de 10 à 13 m² selon l'âge des veaux.

• Quantité de paille :

Apporter quotidiennement 10 à 13 kg de paille de qualité par couple mère/veau.

• Ventilation :

Deux possibilités : Le bâtiment a un long pan exposé Sud-Est, alors il peut être ouvert. Dans les autres cas, le bâtiment sera bardé sur 4 faces, on cherchera une orientation Sud-Ouest pour le long pan. Dans toutes les situations, les bardages seront ajourés en partie haute et de préférence en bois (voir fiche n°6, ventilation naturelle des bâtiments d'élevage).

Orientation Bâtiment semi-ouvert



Orientation Bâtiment bardé 4 faces



Chambres d'Agriculture de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais - Institut d'élevage

normédia - 03 20 15 99 15



CONTACTS :

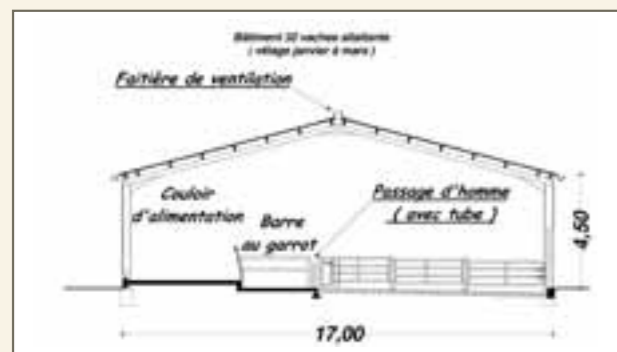
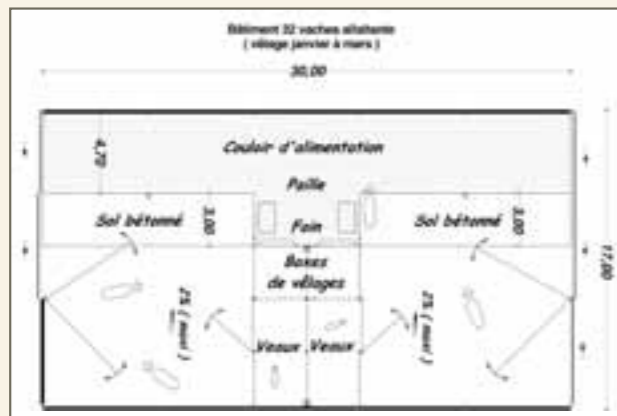
SERVICE BÂTIMENTS D'ELEVAGE	
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINES	03 23 22 20 78
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE	03 26 64 95 02
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD	03 27 47 57 06
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE	03 44 11 44 57
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS	03 21 60 57 56
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME	03 22 33 69 93
INSTITUT DE L'ELEVAGE - SAINT LAURENT BLANGY	03 21 60 57 91





↳ BÂTIMENT POUR 32 VA, Solution pour période de vêlage de janvier à mars

- > Parc à veaux à surface limitée (animaux de moins de 3 mois)
- > Surface par veau de 1.10 m² à 1.70 m²
- > Surface par couple mère/veau : 10.70 m²
- > Fond stabilisé ; hors d'eau avec de la craie
- > Possibilité de faire une pente vers l'arrière du bâtiment (maximum 2%) cela permet de diminuer la fréquence de curage



Coût estimatif entreprise (mars 2010) : 3 050 €/couple mère/veau

Avantages :

- Bâtiment économique de conception simple
- Accès au parc à vêlage à partir du couloir d'alimentation
- Regroupement de l'espace de travail
- Un seul circuit d'alimentation
- Suivi complet du troupeau, depuis la table d'alimentation

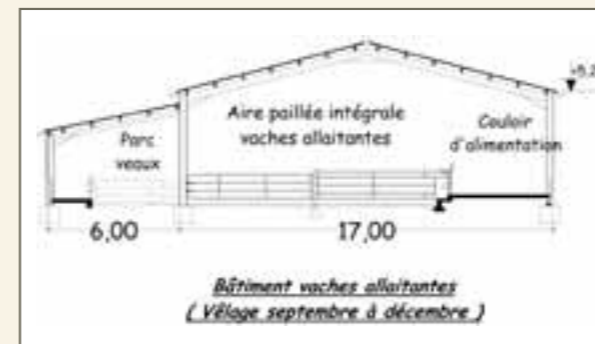
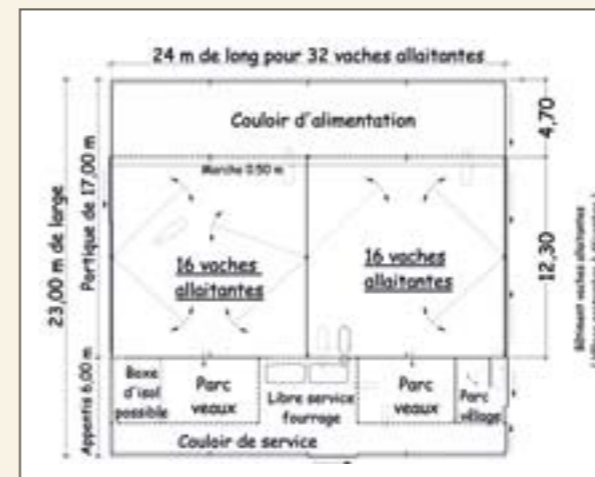
Inconvénients :

- Box à veaux éloigné du couloir de circulation, nécessite la traversée du parc vêlage pour toute intervention (prévoir des passages d'homme)
- Curage de la litière compliqué au niveau de la travée centrale (parc à veaux, libre service fourrage et box de vêlage)
- Jeux de barrières compliqué.
- Froid pour les veaux contre le mur installer un doublage en bois.



↳ BÂTIMENT POUR 32 VA, Solution pour période de vêlage de septembre à décembre

- Bâtiment plutôt adapté pour des vêlages d'automne.
- > Parc à veaux spacieux
- > Surface par veau de 1.50 m² à 2.25 m²
- > Surface par couple mère/veau : 11.25 m²
- > Sol de l'Aire paillée stabilisé : mise hors d'eau avec de la craie.



Avantages :

- Bâtiment modulable et évolutif par travée de 8 places.
- Accès au parc à veaux et au parc de vêlage aisé par un couloir de service
- Surveillance optimisée par un couloir de service arrière
- Curage simple de l'aire paillée des vaches

Inconvénients :

- Bâtiment large avec une conception élaborée
- Nombre de tubulaires important
- Un accès supplémentaire à prévoir pour l'approvisionnement en fourrage grossier
- Paillage manuel des parcs à veaux et des box

Coût estimatif entreprise : (Mars 2010) : 3 300 €/couple mère/veau

- **Le Parc de vêlage :** Ce parc est utilisé pour l'isolement d'un animal, pour le vêlage, l'adoption ou une phase de surveillance particulière. Il doit comporter :

- un point d'eau
- un accès facile à l'affouragement
- un cornadis avec barrière latérale d'intervention (pour césarienne ou tétée)
- un accès facile pour l'homme (portillon ou passage d'homme)
- un bon éclairage artificiel et une prise électrique



• Liaison aire paillée / table d'alimentation

1^{ère} possibilité (illustration schéma vêlage janvier à mars)

→ Un béton de 3 m à plat au niveau de l'aire paillée et non racle.

- Il permet d'éviter la détérioration du fond juste derrière l'auge au moment du curage.

• Equipements à prévoir dans le parc à veaux :

- un point d'eau,
- une place pour le foin,
- un bac pour le complément alimentaire,
- un passage d'homme avec une protection pour empêcher le passage des veaux,
- un passage sélectif pour l'accès des veaux



• Liaison aire paillée / table d'alimentation

2^{ème} possibilité (illustration schéma vêlage septembre à décembre)

→ Une marche de 50 cm de largeur et de 30 cm de hauteur.

- Permet de protéger les abreuvoirs dans les opérations de curage.
- Permet un réglage approprié et définitif de la hauteur du cornadis.

